

Zone de turbulences pour le rail français

TRANSPORT La SNCF s'attend à une forte mobilisation mardi, pour la première grève avant deux mois de négociations sociales tendues

SYLVIE ANDREAU [@SylvieAndreau](#)

C'est un long tunnel qui s'annonce pour les clients de la SNCF. La grève de mardi, lancée par les quatre principaux syndicats de l'entreprise, n'est que le premier épisode d'une période de turbulences sociales d'au moins deux mois. Mardi, le trafic pourrait être plus perturbé que lors de la dernière grève de mars. La mobilisation avait concerné 35 % des effectifs et la SNCF avait pu assurer environ 80 % de ses liaisons. Le trafic devrait être plus faible cette fois, redouté la direction qui établira un programme définitif aujourd'hui en fin de matinée.

Jeudi, la manifestation contre la loi El Khomri devrait à nouveau générer des perturbations sur le réseau et d'autres mouvements de grève sont à prévoir d'ici à la fin juin. Le calendrier des négociations entre patronat du secteur, direction de la SNCF et syndicats est particulièrement chargé. Surtout, les discussions vont entrer dans le dur avec la réforme du statut de cheminot, qui concerne 5.000 salariés dans le privé, 150.000 au sein de la SNCF..

Des dizaines de mesures « choquantes » pour les syndicats

Un premier round concerne les accords de branche qui doivent remettre à plat les conditions de travail de l'ensemble du secteur, et donc de tout salarié d'une entreprise ferroviaire. Les négociations vont aussi s'ouvrir au sein même de la SNCF afin de redéfinir ses accords d'entreprise, suite à la réforme du ferroviaire entrée en vigueur en 2014. Les propositions de la direction seront mises sur la table mercredi. Elles comportent des efforts de productivité



À la gare de Lyon, la grève du 31 mars. La SNCF avait alors pu assurer environ 80 % des liaisons. LIONEL URMAN/SIPA

que les cheminots ne sont pas prêts à accepter.

La grève de mardi va donc montrer la détermination des syndicats à « ne rien lâcher sur les deux tableaux », insiste David Wehrli, secrétaire fédéral de SUD-Rail qui a déposé un préavis de grève jusqu'au 10 juin, date du coup d'envoi de l'Euro de football en France. « Les syndicats veulent montrer leurs muscles. On connaît la méthode », soupire-t-on à la direction de la SNCF. « La situation est très complexe et la tension vraiment forte », reconnaît Marc Baucher, secrétaire général de l'Unsa-ferroviaire.

Pour ouvrir le rail français à la concurrence, revoir le statut des

cheminots semble une évidence. Les syndicats militent eux pour que les avantages acquis profitent à tous les nouveaux salariés, afin d'éviter le dumping social. Ils listent des dizaines d'exemples « choquants » de mesures prévues dans la convention collective qui leur est proposée : celle-ci ferait passer de 22 à 14 par an les dimanches non travaillés, de 52 à 30 les jours de repos double. La durée du repos journalier baisserait, aucun week-end ne serait garanti par an. Autre exemple de recul pour les syndicats, l'extension de la zone de résidence des agents qui pourraient avoir à parcourir jusqu'à 50 km pour prendre leur service.

Ce nouveau statut est une condition à l'ouverture à la concurrence du rail français et européen, qui a connu une avancée significative cette semaine. Selon la Commission européenne, l'accord trouvé le 19 avril sur la libéralisation des réseaux nationaux, qui devrait être voté par le Parlement à l'automne, ouvre « un nouveau chapitre de l'histoire des chemins de fer européens ». Pour la SNCF, cette libéralisation n'interviendra pas sur ses lignes commerciales de type TGV avant 2020. Les appels d'offres pour l'exploitation de lignes TER par des acteurs européens ne seront pas lancés avant 2023. D'ici là, le statut des cheminots devrait avoir bougé. ●